

Quels changements pour le service déchets de Cœur de Savoie ?

Un territoire à gérer globalement 3 fois plus important

La reprise de la compétence déchets sur l'ensemble des communes savoyardes du SIBRECSA va entraîner une modification importante de la taille de notre service et de la quantité de déchets à gérer :

- 38 000 habitants au lieu de 12 500 habitants actuellement
- 4 déchèteries au lieu de 2 actuellement
- 7 355 tonnes d'ordures ménagères au lieu de 2 080 tonnes
- 100 000 passages (9 000 tonnes) en déchèteries au lieu de 35 000 passages (3 500 tonnes) actuellement

Un grand nombre de défis à relever

- Des disparités de fonctionnement et une harmonisation des pratiques à prévoir (compostage, sensibilisation des usagers, animations scolaires, ...)
- Accompagnement des habitants à la réduction des déchets : nos ordures ménagères contiennent encore près de 30 % de biodéchets et environ le même pourcentage de matériaux recyclables (emballage, papier et verre)
- Développer le compostage de proximité
- Appréhender le nouveau territoire à gérer
- Engager une réflexion sur l'optimisation du service de gestion des déchets à l'échelle du nouveau territoire



Gestion des déchets

en Cœur de Savoie

Quels changements au 1^{er} janvier 2026 ?



Le SIBRECSA, syndicat en charge de la gestion des déchets sur les secteurs de Montmélian et Valgelon-La Rochette, sera dissout le 1er janvier 2026.

C'est la Communauté de communes Cœur de Savoie qui reprend la compétence pour les 27 communes de ce secteur : Apremont, Arbin, Arvillard, Chignin, Détrier, La Chapelle Blanche, La Chavanne, La Croix de La Rochette, La Table, La Trinité, Laissaud, Le Bourget en Huile, Le Pontet, Le Verneil, Les Mollettes, Montmélian, Myans, Planaise, Porte-de-Savoie, Presle, Rotherens, Sainte-Hélène du Lac, Saint-Pierre de Soucy, Valgelon-La Rochette, Villard d'Héry, Villard Sallet et Villaroux.

Concrètement, qu'est-ce que ça va changer ?

Quelle organisation pour les habitants ?

Continuité de service

Il n'y aura aucune interruption du service de collecte des déchets, ni des déchèteries. **Les horaires de passage des camions de collecte resteront identiques au 1er janvier 2026** sur votre commune. Les accès aux déchèteries s'effectueront de la même manière avec le même badge. Les horaires seront harmonisés avec ceux des déchèteries actuellement gérées par Cœur de Savoie. Seuls les accès aux déchèteries du Grésivaudan ne seront plus possibles (exemple Pontcharra, Cheylas ...).

Accueil téléphonique et physique

À partir du 1er janvier 2026 l'accueil téléphonique sera celui de la Communauté de communes Cœur de Savoie : 04 57 08 82 01 ou secretariat.tech@cc.coeurdesavoie.fr.

L'accueil physique s'effectuera au Technicentre Cœur de Savoie, 225 Avenue Paul Louis Merlin à Montmélian.

Collecte d'amiante en déchèterie

Les habitants des 27 communes concernées pourront, au même titre que les autres communes du territoire, **bénéficier de la collecte spécifique de l'amiante** (4 campagnes par an). La collecte s'effectue à la déchèterie de Saint-Pierre-d'Albigny sur inscription et selon des conditions spécifiques disponibles sur www.coeurdesavoie.fr.

Compostage

La distribution des composteurs individuels s'effectuera également au Technicentre à Montmélian, après inscription sur www.coeurdesavoie.fr. L'acquisition d'un composteur (+ bioseau) est gratuite pour les habitants du territoire (justificatif nécessaire) sous réserve de suivre le petit temps de formation et de sensibilisation prévu le jour de la distribution.

Les sites de compostage partagé

Si vous souhaitez **installer un site au pied de votre immeuble, dans votre quartier ou dans un établissement**, les maitres composteurs de Cœur de Savoie vous accompagnent et organisent des formations gratuites pour les référents de site et guides composteurs.

Animations, ateliers et visites

Le service déchets de la Communauté de communes organise de nombreuses **animations tout au long de l'année, pour accompagner les habitants et les aider à réduire leurs déchets**. Quelques exemples d'animations : création de produits ménagers et cosmétiques, visite de l'usine de valorisation et d'élimination des déchets à Chambéry, visite du centre de tri à Chambéry, ... Programme et inscriptions sur www.coeurdesavoie.fr. Des animations spécifiques à destination des scolaires sont également proposées à toutes les écoles du territoire.

Newsletter mensuelle

Le service déchets de la Communauté de communes édite une newsletter mensuelle qui présente **des sujets relatifs aux déchets, des actualités ou des astuces**.



Pour les habitants
des 14 communes
dont Cœur de Savoie
assurait déjà la gestion
des déchets :
pas de changements !